

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 1 sur 9

## 1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile pour identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.

Finalement, cette ARG (analyse de risque général) par famille d'activités et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqués généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risques avant la tâche (PAR 5).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 2 sur 9

## 2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

### PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port de gants en bon état et appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche.
- Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement.
- Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 3 sur 9

### 3. EXIGENCES

#### SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

#### PERMIS

- L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque tâche/travail.

#### OUTILS/ÉQUIPEMENTS

- Tous les outils/équipements devront être inspectés avant l'utilisation.
- Utiliser l'outil de la bonne façon et approprié pour la tâche.
- Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 4 sur 9

#### 4. ANALYSE DE RISQUE

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	1. Biologie	Objets tranchants		Cisaillé ou coupé par un outil de coupe ou du matériel tranchant. Infections.	Port des EPP. Utiliser les outils de coupe conformes. MAT.	1- Mineur	4- Improbable	Faible
Régional	Environnement	2. Déchet	Bois	E5	Mauvaise disposition	Utiliser un contenant identifié à cette fin. Gestion de MDR.	1- Mineur	4- Improbable	Faible
Régional	Environnement	2. Déchet	Bureau/papier/carton	E5	Mauvaise disposition	Utiliser un contenant identifié à cette fin. Gestion de MDR.	1- Mineur	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	3. Éclairage	Éblouissement		Collision. Frappé par. Frappé contre. Éblouissement par la lumière du jour lors d'entrée et de sortie de bâtiment.	Phares. 4 clignotants. Arrêt obligatoire lors d'entrée et sortie. Klaxon.	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	3. Éclairage	Niveau faible		Collision. Frappé par. Frappé contre. Travaux à faible luminosité (risque de chute.	Phares. 4 clignotants. Arrêt obligatoire lors d'entrée et sortie. Klaxon. Éclairage d'appoint.	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	A l'état mouillé / glissant / lisse		Plancher intérieur peut être glissant (neige/pluie qui entre, produits chimiques) : chute de mêmes niveaux.	Bottes avec semelles antidérapantes et/ou crampons. Méthode de travail. Abrasif au besoin. Identification de l'état de la surface. Nettoyer au besoin.	2- Moyen	4- Improbable	Faible

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 5 sur 9

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Piétons	C3	Frappé par. Frappé contre. (véhicule)	Zone piétonnière, voir et être vu, EPP, respect de la signalisation (ruban et cônes), stationner dans un endroit désigné	2- Moyen	5- Rare	Faible
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Terrain irrégulier ou accidenté		Pente de déchargement : déplacement involontaire du véhicule. (frappé par, écrasement)	Cales de roues obligatoires, frein à main, Test stationnement fondamental stable (mettre au neutre et freins libéré - voir si camion bouge)	2- Moyen	5- Rare	Faible
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Co activité		Frappé par. Frappé contre. (véhicule)	Attention aux zones de chargement et déchargement : IL est important de se référer à la procédure du secteur concernant la co activité piétons/ véhicules Zone piétonnière, vu et être vu, ÉPP, signalisation (ruban et cônes, etc.), communications avec centre.	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Santé	6. Ergonomie	Flexion/torsion	H3	LMS en manipulant une charge	Pauses régulières, alternance du travail, formation, position et ergonomie du travail	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Santé	6. Ergonomie	Manipulation de charge	H3	LMS en soulevant une charge	Respect de la limite de charge (50lbs), lever pousser tirer, méthode de travail pour la manutention, voir, analyser, manipuler, utiliser les bons équipements (diable). Éviter les efforts excessifs	2- Moyen	4- Improbable	Faible

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 6 sur 9

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Glace		Chute, blessures (piéton), frappé par, frappé contre (véhicule)	Abrasif, déglçage, ÉPP en bon état (crampons), respect des règles de circulation (signalisation, limites de vitesses, ceinture de sécurité, voir et être vu).	2- Moyen	3- Possible	<b>Modéré</b>
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de même niveau	C4	Chute au sol	Élever les obstacles, les pièges, PBO. Bottes de sécurité en bon état, visualiser le sol	2- Moyen	4- Improbable	<b>Faible</b>
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute d'objet/matériel	C6	Écrasé par. Frappé par.	Délimitation de sa zone de chargement-déchargement si nécessaire et respect des zones piétonnières	2- Moyen	4- Improbable	<b>Faible</b>
Régional	Sécurité	8. Gravité	Stabilité de la charge	C6	Renversement. Écrasé par. Frappé par.	Délimitation de sa zone de chargement-déchargement si nécessaire et respect des zones piétonnières' s'assurer que le matériel est bien empilé avant de desserrer les courroies	2- Moyen	4- Improbable	<b>Faible</b>
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Perforation		Piqûre. Coupure. Écharde. Lésion.	Notion de ligne de tir, EPP, outils de coupe approuvés (OLFA INTERDIT) MAT	1- Mineur	3- Possible	<b>Faible</b>
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Points de pincement		Écrasé par. Coincement. Contusion	Notion de ligne de tir, EPP (gants appropriés à la tâche) , MAT	1- Mineur	3- Possible	<b>Faible</b>
Régional	Sécurité	12. Pression	Mécanique		Bris mécanique du véhicule.	Respecter la procédure en cas de bris véhicule	2- Moyen	4- Improbable	<b>Faible</b>
Régional	Sécurité	15. Son / Vibration	Bruit (continu)	H2	Dégradation de l'ouïe.	Bouchon ou coquille au besoin	1- Mineur	5- Rare	<b>Faible</b>
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Carburant diesel	E5	Déversement	Trousse contre déversement, déclaration obligatoire à la sûreté, endiguer la fuite, rapport d'inspection	2- Moyen	4- Improbable	<b>Faible</b>

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 7 sur 9

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Essence	E5	Déversement	Trousse contre déversement, déclaration obligatoire à la sûreté, endiguer la fuite, rapport d'inspection	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Huiles	E5	Déversement	Trousse contre déversement, bac de rétention, déclaration obligatoire à la sûreté, endiguer la fuite, rapport d'inspection	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Équipements lourds (Camion, chargeuse, niveleuse, pelle, etc.)	C3	Frappé par. Frappé contre.	Respect règlements circulation, vu et être vu, EPP, formation, permis de conduire, attention particulière sur traverse de chemin de fer (vérification régulière des règlements de circulation)	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Trains	C3	Frappé par. Frappé contre.	Arrêt au passage a niveaux lorsque applicable	3-Sérieux	4-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Véhicules légers/semi-légers (Voiture et Camionnette)	C3	Frappé par. Frappé contre.	Respect règlements circulation, vu et être vu, EPP, formation, permis de conduire, attention particulière sur traverse de chemin de fer (vérification régulière des règlements de circulation)	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	20. Autres	Chute de glaçon		Chute de glaçons dans les aires de circulation.	Respect des zones à risque (routes d'inspections par un tiers en période hivernale et vérifications s'il y a des risques de chute des glaçons)	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 8 sur 9

**5. ATTESTATION DE LECTURE - ARG PETIT TRANSPORTEUR RT SLSJ**  
**(Validation avec l'équipe formation)**

Titre du projet ou des travaux : \_\_\_\_\_

Description : \_\_\_\_\_

Lieux de travail : \_\_\_\_\_

Période d'exécution : \_\_\_\_\_ Titulaire de contrat : \_\_\_\_\_

Entrepreneur : \_\_\_\_\_

Nom (lettres moulées)	Date de naissance	Signature	Entreprise	Date

**J'atteste que mes employés ont tous pris connaissance de la présente ARG et qu'ils seront affectés selon la tâche à effectuer.**

\_\_\_\_\_

**Titre / Nom** **Date**

\* Une fois complétée, envoyez l'attestation à Cognibox par courriel à [documents@simexperts.com](mailto:documents@simexperts.com)



<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-16
<b>Famille – Petit transporteur</b>	Page 9 sur 9

## 6. RÉVISION

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09
R01	Révision complète	x		Luc Misson / Jean-Denis Côté	2021-04-02